ossier Glub



















I - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Directrice de compétition : PERRIN Kathia

Responsable des juges : CLOUD Cyril

Speaker et responsable informatique : MAINE Philippe

Coordonnées du COL:

Votre contact : AMGA

Directeur Technique: LENCLOS Johan

Responsable Technique Trampoline : PIECHOWIAK Jérémy

Adresse: Complexe Gymnique 78 Avenue Pierre Mendès France 62510 ARQUES

Tél: 03.21.39.01.82

E-mail: contact.amga@gmail.com

SITE DE COMPETITION:

Adresse: Complexe Gymnique 78 Avenue Pierre Mendès France 62510 ARQUES

Ouverture des portes :

Le samedi 30 mars 2024 dès 9h00.

Le dimanche 31 mars 2024 dès 8h00.

VESTIAIRES ET ECHAUFFEMENTS:

Veillez à ne pas laisser d'objets précieux ou d'argent dans les vestiaires car l'organisateur déclinera toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

Echauffements:

Se reporter à l'organigramme

Matériel:

Salle de compétitions : Trampolines GYMNOVA Plateau A et ULTIMATE Plateau B

Entrainement sur plateau possible:

Vendredi 29 mars 2024 de 18h30-20h

Planning prévisionnel Trampoline:

S3

ARQUES

Réunion des juges à 11:00

30/03/24		TRAMPOLINE A GYMNOVA	TRAMPOLINE B ULTIMATE
	de 11:15	NA 12 F NA 12 G NA 13-14 F	NA 17-21 F NA 17-21 G NA SENIOR F NA SENIOR G EL 13-14 F EL 13-14 G EL 15-16 F EL 15-16 G
SAMEDI	à 19:00	NA 13-14 G NA 15-16 F + SY NA 15+	EL 17-21 F EL 17-21 G EL SENIOR F EL SENIOR G + SY EL 13-14* SY EL 15-16 F & G SY EL 17+ F & G
	19:00	PALI	MARES

31/03/24		TRAMPOLINE A GYMNOVA	TRAMPOLINE B ULTIMATE	
DIMANCHE	de 9:15	NA 9 F NA 9 G NA 10 F NA 10 G NA 11 G + SY NA 9-11	NA 11 F NA 15-16 G EL 10* EL 11 F EL 11 G EL 12 F EL 12 G + SY NA 11-13 SY NA 13-15 SY EL 11-12	
	à <u>14:30</u>		STEL II-12	



ACCES ROUTIER (voiture ou bus): par l'autoroute A26 sortie N°4 ARQUES

Par la route :

La ville d'Arques se situe en plein cœur du Nord-Pas-de-Calais (France), au centre d'un triangle Lille - Dunkerque - Boulogne. Elle est distante de : 40 km de calais, 45 km de Boulogne, 40 km de Dunkerque, 60 km de Lille, 60 km de Lens...

Comment venir à Arques?



De Lille : prendre l'autoroute A25 en direction de Dunkerque. Prendre la sortie 11, suivre Hazebrouck puis Saint-Omer.

De Boulogne: prendre la RN 42 en direction de Saint-Omer.

De Calais : prendre la rocade est E15 puis l'autoroute A26 en direction de Saint-Omer. Sortie n°3.

De Dunkerque : prendre l'A16 / E40 en direction de Calais puis la sortie 24. Suivre Saint-Omer.

De Béthune: prendre l'A26 en direction de Saint-Omer / Calais. Prendre la sortie n°5 (Hazebrouck) puis suivre Aire-sur-la-Lys et enfin Saint-Omer.

De Paris : prendre l'A1 en direction de Béthune, Boulogne, Calais puis l'A26, direction Calais. Prendre la sortie n°5 (Hazebrouck) puis suivre Aire-sur-la-Lys et enfin Saint-Omer.

Par le train :

Gare de St Omer située à 6kms d'Arques Ou Gare d'Hazebrouck située à 18kms.

III - RESTAURATION

Buvette de la compétition :

Une buvette sera présente sur place pour la restauration du public et des participants.

Règlement uniquement par chèque ou espèce.

Pour toute ouverture de buvette, un chèque de caution sera demandé et sera restitué lors de la clôture du compte.

En annexe 1

Fiche d'ouverture de compte buvette à déposer le jour de votre arrivée

En annexe 2

Commande Restauration à renvoyer avant le 22/03/2024 accompagnée du règlement obligatoirement

En annexe 3

Commande Panier pique nique pour le dimanche à renvoyer avant le 22/03/2024 accompagnée du règlement obligatoirement

IV - ACCUEIL CLUBS / ACCREDITATIONS / TARIFS

Accueil:

L'Accueil des clubs commencera 1h avant le début de la compétition.

Accréditations:

Les accréditations seront données au chef de délégation.

Une caution de 2€ par badge sera demandée sur place et sera restituée lors du retour des badges en fin de compétition.

En cas de perte, il sera demandé le règlement de 2€ par badge manquant.

Pour chaque club, la délégation officielle sera composée de :

- 1 chef de délégation
- · Les juges inscrits
- · Les entraineurs selon réglementation
- · Les compétiteurs.

En annexe 4 Fiche d'accréditation à renvoyer avant le 22/03/2024

Tarifs de la billetterie :

¤ Tarif 1 jour:

5€ pour les mineurs de +10ans et les licenciés FFG

6€ pour les autres

Gratuit pour les moins de 10 ans accompagnés d'un adulte

¤ Tarif 2jours:

8€ pour les mineurs de +10ans et les licenciés FFG

10€ pour les autres

V – HEBERGEMENT











¤ Camping Municipal Beauséjour d'Arques situé rue Michelet 62510 ARQUES

Tél: 03 21 88 53 66

VI – ORGANIGRAMME / DROITS D'ENGAGEMENT / FORFAITS / DROITS A L'IMAGE

Les engagements trampoline seront à réaliser sur le site ffgym dans la rubrique engagym à partir du 24 février 2024 et fermeture le 8 mars 2024.

Vous devez y engager le chef de délégation, les juges, les entraineurs et les gymnastes par catégorie.

Le règlement des droits d'engagement sera à adresser au Comité Régional des Hautsde-France situé au 125 route de Gruson 59830 CYSOING.

Règlement par virement ou directement par carte bancaire sur engagym.

Les forfaits seront également à déclarer sur engagym (se référer à la brochure technique de la discipline).

Droits à l'image:

Il est possible que des photos ou vidéos soient prises dans le cadre de la compétition pour des publications papiers et internet.

Dans un éventuel refus, nous vous demandons de remplir l'annexe 5 et le déposer le jour de votre arrivée.

Sans retour de cette annexe, nous considérerons avoir l'autorisation de publication.

Annexe 1: OUVERTURE DE COMPTE BUVETTE

Club – Ville :				
Correspondant :				
Adresse de facturation :.				
Гéléphone :				
Mail :				
Je soussigné, Madan	ne, Monsieur	représentant	le club	de
	demande l'ou	uverture d'un compte pour	le club	cité
orécédemment lors de la	3ème Sélective Trampoline à ARQ	UES.		
Je m'engage à régler le	s frais inhérents à ce compte ava	ınt la fin de la manifestation.	Je joins	à la
orésente un chèque de c	aution de 100€ à l'ordre de l'AMG	Α.		
Ce chèque me sera resti	tué lors du solde de la facture à la	restauration. A défaut, il sera	encaissé).
N'oubliez pas de venir le	rechercher en fin de compétition.			
·				
Date	signature	cachet du club		

Annexe à déposer lors de votre arrivée accompagnée d'un chèque de caution de 100€ à l'ordre de l'AMGA

Annexe 2: COMMANDE RESTAURATION

NOM DU CLUB	
CODE FFG	
VILLE	
NOM DU RESPONSABLE	

Une restauration sera présente pendant toute la compétition du samedi au dimanche. Afin de gagner du temps pour vos équipes, vous pouvez réserver en amont :

	Samedi	Dimanche	Quantité	Prix	Total
Sandwich jambon				3.00€	
Sandwich Fromage				3.00€	
Croque-Monsieur				2.50€	
Pasta Bolognaise				4.00€	
Panini raclette				3.50€	
Crêpe au sucre				1.50€	
Crêpe au chocolat				2.00€	
TOTAL					

Horaire approximatif de récupération le samedi :

Horaire approximatif de récupération le dimanche :

Merci de nous faire parvenir la commande avant le 22/03/2024 accompagnée du règlement à l'ordre de l'AMGA au Complexe Gymnique 78 avenue Pierre Mendès France 62510 ARQUES.

Toute commande sans règlement ne sera pas prise en compte.

Annexe 3: PANIER PIQUE-NIQUE UNIQUEMENT LE DIMANCHE

NOM DU CLUB	
CODE FFG	
VILLE	
NOM DU RESPONSABLE	

Le Panier pique nique sera à la vente à 7.50€ et sera composé :

- D'un sandwich au choix jambon ou fromage
- 1 sachet de chips
- 1 boisson au choix
- 1 compote
- 1 gâteau

	Quantité	Prix	Total
Pique-nique Jambon		7.50€	
Pique-nique Fromage		7.50€	
TOTAL			

Horaire approximatif de récupération le dimanche :

Merci de nous faire parvenir la commande avant le 22/03/2024 accompagnée du règlement à l'ordre de l'AMGA au Complexe Gymnique 78 avenue Pierre Mendès France 62510 ARQUES.

Toute commande sans règlement ne sera pas prise en compte.

Annexe 4: ACCREDITATIONS

Annexe à nous transmettre <u>avant le 22/03/2024</u> par mail <u>contact.amga@gmail.com</u>

NOM DU CLUB	
CODE FFG	
VILLE	
NOM DU RESPONSABLE	
Moyen de transport	
Si Hébergement, nom et lieu de l'hébergement	
i nevergement	

Catégorie	Nombre
Chef de délégation licencié 1 maximum par club	
Entraineur selon la réglementation fédéral	
Juge suivant organigramme des juges	
Gymnastes	
TOTAL (1)	

Soit un total de (1)

x 2€ par badge =

€

Règlement à l'ordre de l'AMGA

Le chèque de caution sera à déposer sur place au moment de récupérer les accréditations.

Annexe 5: DROITS A L'IMAGE

01.1	•••									
•										
-										
Mail:			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •							
Le respo	nsable du	club					certif	ie qu	e les	responsables
légaux	(père,	mère,	tuteur)	des	gymnastes	pai	rticipants	à	la	compétition
					, autorisent le	club	organisate	ur à p	orendi	re des photos
et filmer	leur(s) enf	ant(s) dar	ns le cadre	de la c	compétition pré	écitée,	et cèdent	à la F	FG I'	image de leur
enfant ca	aptée dans	s ces con	ditions, à t	itre gra	tuit, pour une	durée	de quatre	ans	pour	une utilisation
dans ses	publication	ns papier	s, internet	et vidéd	D.					
Indique	r dans le	tableau	ci-desso	us, les	gymnastes	non a	autorisés			
	Noms	;		С	atégories		Signatu	re du	respo	nsable légal
Le r	non reto	ur de ce	tte fiche	, impli	que l'accep	tatio	n du dro	it à l	'ima	ge pour

l'ensemble des gymnastes de votre club.

cachet du club

signature

Date